



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
Tél. 01 46 57 85 – fax 01 46 57 08 60  
E-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 18 juin 2015

## **L'USP APPELLE À LA GREVE LE 25 JUIN 2015**

**L'USP appelle à s'associer à la journée de grève du 25 juin et aux manifestations contre la politique « d'Hostérité » du gouvernement dans le secteur de la santé et du médico-social !**

L'USP s'oppose aux décisions ministérielles concernant les 10 milliards d'économie à réaliser sur le dos de l'Assurance maladie, dont 3 sur l'hôpital public et ses personnels.

Elle s'oppose ainsi à ce que l'hôpital public devienne un laboratoire d'une régression sociale remettant en cause les 35 heures, selon les déclarations de la FHF.

L'USP s'inquiète particulièrement du sort réservé à la psychiatrie par la nouvelle loi de Santé, où le secteur ne constitue qu'une « mission spécifique de l'hôpital » sans référence à la politique de secteur généraliste et à une réelle formation des soignants aux pratiques relationnelles.

Elle s'émeut aussi du rôle sécuritaire toujours dévolu à la psychiatrie, et de la régression de son « plateau technique » essentiellement constitué par ses personnels, et dont la diminution prévisible ne peut qu'augurer une réduction de l'offre de soins et une précarisation de l'accès aux soins psychiques de proximité pour tous et toutes sur l'ensemble du territoire, aggravé également par l'obligation de regroupement des services et des hôpitaux (GHT) qui inévitablement entraînera la fermeture de nombre de structures de soins ambulatoires (CMP, CATTP, Hôpitaux de jour...).

**L'USP ne cesse de revendiquer une loi spécifique à la psychiatrie, et appelle ses adhérents et sympathisants à se mobiliser contre la politique délétère du gouvernement en matière de santé publique et à participer à la grève et aux actions prévues le 25 juin.**